envoyé : 11 mars 2026 à 14:24
de : Daniel PAGET <daniel.paget@wanadoo.fr>
à : patricia gontier <patricia.gontier@orange.fr>, guillaum baldy <guillaum.baldy@gmail.com>, philippe landrein <philippe.landrein@gmail.com>
objet : SURGIÉ Demande de positionnement des candidats

Madame GONTIER, Monsieur BALDY, Monsieur LANDREIN

En tant que lanceur d'alerte, et en accord avec des figeacois vigilants sur ce sujet, vous trouverez une note qui vous demande de vous positionner sur les modalités de poursuite du projet de renaturation en cours.

Dans cette attente recevez nos sincères salutations Daniel PAGET

Figeac le 11 mars 2026

Projet du site du Surgié –Demande de positionnement des candidats

Madame, Messieurs les candidats à la Mairie de Figeac ,

C'est en tant que lanceur d'alerte que je vous interpelle à nouveau au sujet du projet de renaturation du Surgié dont la validation en conseil municipal a évolué au fil du temps.

Le commune de Figeac est propriétaire du domaine du Surgié. Pour le projet de renaturation en cours, elle a délégué la maîtrise d'ouvrage au Syndicat mixte Célé Lot médian. Maintes fois interpelées, les maîtrises d'ouvrage « se renvoient la balle ».

Le choix de destruction/renaturation a été fait sur la base d'hypothèses incomplètes ou erronées.
Les demandes de rencontre entre experts du domaine ont été refusées.
L'information des figeacois a été biaisée par une communication tendancieuse.
Le scénario prudent et économe, voté à l'unanimité en décembre 2020, a fait place a un scénario ambitieux, risqué et coûteux, voté avec des abstentions et des « contre » parmi les conseillers minoritaires.
Les coûts n'ont jamais été présentés avec une vision d'ensemble sur le domaine.
La participation des figeacois, organisée par M. le Maire du 20 mars 2025 au 11 avril 2025, n'a pas fait l'objet d'une restitution.
Les tests proposés pour vérifier les hypothèses ou les conséquences du projet ont été refusés.
L'information orale des conseillers municipaux avant le vote en séance a été empêchée.
La justice n'a pas encore tranché sur le fond vis à vis de l'autorisation de Mme la Préfète.

Des experts indépendants sont unanimes sur l'augmentation du risque relatif à l'approvisionnement en eau potable et à la cinétique des inondations.
Nous ne voulons pas reconstruire l'ancien barrage c'est trop tard, mais réinterroger la possibilité de retour au projet prudent avec maintien de la ligne d'eau, pour faire l'économie d'une nouvelle prise d'eau (2,5 millions d'euros) et le raccordement à Capdenac Gare (10 millions d'euros) . Cette solution est possible en conservant l'ensemble des réalisations de renaturation effectuées à ce jour. De plus cette solution ouvrirait la possibilité d'une production hydroélectrique à étudier.

Madame Messieurs les candidats à la Mairie de Figeac,
Vous qui parlez de consultation et de co-construction,
Vous qui parlez d'efficacité dans la dépense publique et d'exemplarité,
Vous qui parlez d'urgence écologique et démocratique,
Vous engagez vous, oui ou non, si vous êtes élu(e) à organiser une réunion technique avec expertises contradictoires ?

Bien cordialement Daniel PAGET Lanceur d'alerte

